

Les news insolites

Par **pipou**, le **14/10/2008** à **14:29**

[quote:18zm901k][b:18zm901k]

Un homme condamné à vendre son voilier pour 25 euros suite à une erreur[/b:18zm901k]

Cologne, Allemagne - Jakob Kauder a été condamné par la justice à vendre son voilier 25 euros. L'homme, qui avait oublié de fixer un prix de réserve pour son bien sur un site d'enchères en ligne, a essayé d'annuler la vente mais les juges lui ont donné tort.

Le vendeur espérait gagner plusieurs milliers d'euros grâce à la vente de son bateau, sur le site allemand AllesAuktion.de. Il s'est cependant aperçu, trop tard, qu'il avait oublié de fixer un prix de vente minimum pour son bien, quand l'acheteur du voilier s'est manifesté.

Ayant pris conscience que l'embarcation avait été vendue en ligne pour seulement 25 euros, M. Kauder a tenté d'annuler la vente mais a alors été traîné devant les tribunaux par l'acheteur du bateau. Les juges ont estimé que la transaction était légale et que M. Kauder devait par conséquent finaliser la vente. Un porte-parole du tribunal de Cologne a déclaré : "Les lois appliquées en matière de transactions commerciales sont également valables sur internet."[/quote:18zm901k]

Par **pipou**, le **24/10/2008** à **18:28**

[quote:1yme6hd9][b:1yme6hd9]Tollé à l'aéroport de Nice contre un portique impudique[/b:1yme6hd9]

[img:1yme6hd9]http://www.koreus.com/files/200407/vetements.jpg[/img:1yme6hd9]

[url=http://imageshack.us:1yme6hd9][img:1yme6hd9]http://img227.imageshack.us/img227/4230/portique

Le nouveau portique électronique appelé à être expérimenté à l'aéroport de Nice-Côte-d'Azur et qui fait apparaître sur un écran les voyageurs débarrassés de leurs vêtements provoque une levée de boucliers, avant même sa mise en service.

Les réactions étaient unanimes vendredi dans les locaux du deuxième aéroport de France, où le système doit être expérimenté à une date non précisée.

"Lamentable", "violation inadmissible de l'intimité", "On n'a pas à déshabiller les gens pour savoir ce qu'ils ont sur eux même pour des raisons de sécurité, il y a aujourd'hui des appareils suffisamment performants pour détecter des armes ou des explosifs", ont déclaré des

passagers interrogés par Reuters avant d'entrer en salle d'embarquement.

Sollicitée par Reuters, la direction de l'aéroport de Nice n'a fait aucun commentaire à ce sujet vendredi matin.

A Paris, la Direction de l'aviation civile (DGAC) a confirmé que la plate-forme de Nice avait bien été choisie pour tester cet appareil baptisé "Pro Vision", et qui permettra de scanner en moins de deux secondes chaque passager.

L'expérimentation durera en principe six mois, "mais les voyageurs auront de droit de refuser de s'y soumettre", a indiqué la DGAC qui a précisé que pour, des raisons éthiques, l'opérateur n'aurait pas de contact visuel avec le passager.

L'image ne permettra pas d'identifier personne et les parties intimes seront floutées, assure-t-on de même source.

Selon l'Aviation civile, la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) a donné son accord pour l'utilisation en France de cet appareil "à ondes millimétriques" déjà en service aux Pays-Bas, en Espagne, aux Etats-Unis et en Russie.

Le Parlement européen a demandé jeudi à la Commission européenne de surseoir à l'adoption d'un règlement qui généraliserait les scanners corporels.

Dans une résolution, il demande à Bruxelles de présenter, dans les trois mois, une évaluation de l'impact qu'aurait cette technique de contrôle sur les droits fondamentaux ainsi qu'une étude scientifique et médicale concernant ses effets possibles sur la santé. [/quote:1yme6hd9]

:D

Alors, vous en pensez quoi ?  [url] type unknown

Par **candix**, le **24/10/2008 à 18:45**

rentre sur le post... se marre et sort en courant avant de dire une connerie...

Par **Yann**, le **24/10/2008 à 18:50**

suis l'exemple de Candix et de devoir s'auto-bannir

Par **Murphys**, le **24/10/2008 à 20:45**

[quote:2lmhbprd]A Paris, [b:2lmhbprd]la Direction de l'aviation civile [/b:2lmhbprd](DGAC) a confirmé que la plate-forme de Nice avait bien été choisie pour tester cet appareil baptisé "Pro Vision", et qui permettra de scanner en moins de deux secondes chaque passager.

[/quote:2lmhbprd]

:roll:

J'ai toujours dit qu'X-Ray était un pervers Image not found or type unknown

:roll:

D'ailleurs, vous croyez qu'il a choisit ce pseudo par hasard? Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **24/10/2008** à **22:01**

* fait comme candix et Yann, bien que la connerie soit très tentante à dire*

Par **nicomando**, le **25/10/2008** à **09:53**

Ouais tu as raison murphy's en plus je suis sur que c'est lui qui a décidé de la mise en place de ce portique ... pour mettre un peu de piment dans sa vie pro ... joindre l'utile à l'agréable.

Par **mathou**, le **25/10/2008** à **17:31**

:roll:

[quote="Murphys":1mpznckt]D'ailleurs, vous croyez qu'il a choisit ce pseudo par hasard? Image not found or ty

[/quote:1mpznckt]

:lol:

Excellent !! Image not found or type unknown

Par **jeremyzed**, le **25/10/2008** à **18:50**

a mettre a l'entrée des amphis et sans floutage !

Par **nicomando**, le **26/10/2008** à **09:53**

[quote="Murphys":2vf7dqhj][quote:2vf7dqhj]A Paris, [b:2vf7dqhj]la Direction de l'aviation civile [b:2vf7dqhj](DGAC) a confirmé que la plate-forme de Nice avait bien été choisie pour tester cet appareil baptisé "Pro Vision", et qui permettra de scanner en moins de deux secondes

chaque passager.
[/quote:2vf7dqhj]

:roll:

J'ai toujours dit qu'X-Ray était un pervers Image not found or type unknown
:roll:

D'ailleurs, vous croyez qu'il a choisit ce pseudo par hasard? Image not found or type unknown [/quote:2vf7dqhj]

Je constate d'ailleurs que le principal intéressé qui est toujours le premier à intervenir ne souhaite pas s'exprimer sur la question c'est louche

Par **pipou**, le **28/10/2008** à **07:17**

[quote:2dpzn1s]

[b:2dpzn1s]Avant Halloween, une effigie de Sarah Palin fait débat aux USA[/b:2dpzn1s]

[url=http://imageshack.us:2dpzn1s][img:2dpzn1s]http://img126.imageshack.us/img126/8827/sarahqz4.j

A l'approche d'Halloween, une effigie représentant Sarah Palin la corde au cou a suscité une levée de boucliers dans un faubourg cossu de West Hollywood, en Californie.

Le mannequin de la candidate républicaine à la vice-présidence des Etats-Unis, qui reprend le chignon et les lunettes chères à la gouverneure de l'Alaska, est suspendu au bout d'une corde à la corniche.

Sur le toit, le mannequin de John McCain, candidat du Grand Old Party à la Maison blanche, dépasse d'une cheminée apparemment en feu.

"Des voisins ont téléphoné ce matin pour se plaindre mais nous ne pouvons rien faire si le propriétaire n'a pas enfreint le règlement municipal", a expliqué une porte-parole de la municipalité d'Hollywood West.

Cette porte-parole, qui a invoqué le premier amendement de la Constitution des Etats-Unis garantissant la liberté d'expression, a ajouté: "Si cela ressort de la tradition de la fête d'Halloween, alors il s'agit bien de satire politique".

Halloween, la fête des sorcières qui tombe le 31 octobre, reste très populaire aux Etats-Unis, notamment chez les enfants.[/quote:2dpzn1s][url]

Par **pipou**, le **03/11/2008** à **15:50**

[quote:2ieuv94g]

[url=http://imageshack.us:2ieuv94g][img:2ieuv94g]http://img512.imageshack.us/img512/3539/sarahax2.

La candidate à la vice-présidence américaine Sarah Palin a été victime d'un canular téléphonique, déclarant à un humoriste québécois qui se faisait passer pour le président Nicolas Sarkozy qu'elle serait peut-être présidente dans huit ans, ont affirmé samedi les auteurs du gag.

Les "Justiciers masqués", deux humoristes québécois, se targuent d'avoir ajouté Sarah Palin à leur tableau de chasse. Ils sont connus pour avoir déjà piégé notamment le président Nicolas Sarkozy, son prédécesseur Jacques Chirac, ainsi que des personnalités comme Mick Jagger, Tiger Woods ou Britney Spears.

"C'est notre coup le plus explosif à ce jour", a déclaré Marc-Antoine Audette, en soulignant qu'il avait été "ardu" pour son complice Sébastien Trudel et lui de passer les filtres du Secret Service, le service chargé de la protection des personnalités publiques américaines, et de l'entourage de la candidate républicaine.

Contactée par l'AFP sur l'existence de ce canular, l'équipe de Sarah Palin n'avait pas réagi samedi.

Selon l'enregistrement de la conversation mis en ligne sur leur site (www.justiciers.tv), la femme dont les "Justiciers" affirment qu'il s'agit de Mme Palin se déclare ravie du coup de téléphone de son interlocuteur qui se présente comme le président Sarkozy et lui parle avec un fort accent français.

"Nous avons beaucoup de respect pour vous, John McCain et moi, et nous vous aimons. Merci d'avoir pris quelques minutes pour me parler", lui dit-elle.

Le faux Nicolas Sarkozy lui déclare ensuite suivre de près la campagne avec son conseiller spécial Johnny Halliday. Mme Palin se dit confiante avant le scrutin de mardi et se réjouit que les sondages montrent un rétrécissement de l'écart entre les candidats démocrate et républicain.

"Je vous vois présidente un jour vous aussi", dit alors l'humoriste se faisant passer pour M. Sarkozy. "Peut-être dans huit ans", lui répond Mme Palin avec un petit rire.

Mme Palin dit également à son interlocuteur qu'elle serait ravie de le rencontrer, lui et "sa belle épouse". La conversation s'achève lorsque l'humoriste informe son interlocutrice qu'elle vient d'être victime d'un canular téléphonique.

Source : [http://www.tele.lycos.fr/article/actu-m ... ideo-12479](http://www.tele.lycos.fr/article/actu-m...ideo-12479)

La conversation : [http://engine.espace.netavenir.com/trac ... =2096&tt=2](http://engine.espace.netavenir.com/trac...=2096&tt=2)[/quote:2ieuv94g]

:D

Allez écouter la conversation, c'est tordant !  [url]

Par **pipou**, le **03/11/2008** à **16:35**

[quote:oll6fecm][b:oll6fecm]

Pierre Bellanger, le PDG de Skyrock, condamné à 4 ans de prison dont un an ferme
!/[b:oll6fecm]

Nous vous annonçons il y a quelques semaines que Pierre Bellanger, le PDG de Skyrock, risquait un an de prison avec sursis . C'était ce qu'avait demandé comme peine le procureur de la 15e chambre correctionnelle du TGI de Paris.

Il était effectivement soupçonné d'avoir "manipulé et corrompu" une jeune fille mineure, âgée de 17 ans au moment des faits.

C'était en 1999. Pierre Bellanger vivait à l'époque avec trois jeunes femmes, dans une situation de "polygamie choisie". Le groupe s'était baptisé "Halcyon" (d'un mot grec signifiant "âge d'or"). Une des trois jeunes femmes, Emmanuelle, alors âgée de 19 ans, présente alors à Bellanger sa sœur de 17 ans, Laetitia, et lui "offre sa virginité". La jeune mineure accepte d'avoir des relations sexuelles avec le quadragénaire et devient membre d'Halcyon.

Devant le tribunal correctionnel de Paris, elle a déclaré avoir été "fascinée" et "subjuguée" par le quadragénaire. "J'étais paralysée. Je me suis laissée faire", a-t-elle témoigné début octobre, lors du début du procès. La jeune fille restera huit mois dans l'appartement, avant d'en être exclue parce qu'elle avait rencontré un autre homme.

Trois ans plus tard, quand Laetitia prendra enfin réellement conscience de cette expérience et d'avoir été "manipulée" et "humiliée", elle portera plainte.

Le mois dernier, devant le tribunal correctionnel de Paris, Pierre Bellanger s'était vu reprocher d'avoir "favorisé la corruption d'une mineure en l'initiant à diverses formes de sexualité, notamment de groupe, homosexuelle ou sado-masochiste, y compris avec la participation de sa sœur aînée". Il avait alors contesté les faits, nié être un gourou et assuré avoir vécu avec Laetitia une histoire d'amour "partagée". Un an de prison avec sursis avait été requis contre lui.

Aujourd'hui, la condamnation vient de tomber. Il a été reconnu coupable d'avoir corrompu une mineure, et pour ce fait, est condamné à quatre ans d'emprisonnement : un an ferme et trois ans avec sursis.

Sous le choc de la sentence, ses avocats ont décidé de faire appel. [/quote:oll6fecm]

:D

Y'a quand même des tordus dans le monde ... 

Par **A.laure**, le **10/11/2008** à **16:33**

[quote:2pd59bj6][u:2pd59bj6]Londres, Angleterre – Un homme a été arrêté pour avoir organisé une "orgie" avec les mannequins d'une boutique. [/u:2pd59bj6]

Le personnel d'un grand magasin a été choqué de trouver Metin Erzurum, 37 ans, dans le lit

de démonstration présenté dans la vitrine, accompagné de 3 mannequins.

Metin Erzurum a admis plus tard avoir forcé l'entrée du magasin pour essayer de faire une orgie avec plusieurs des mannequins de taille humaine. Appelée sur les lieux, la police a dûment arrêté M. Erzurum, l'accusant de cambriolage et de dommages criminels.

Plus tôt cette année, en Angleterre, un homme mystérieux était entré de force dans un sex-shop de Skegness, dans le Lincolnshire, dans le seul but d'essayer de la lingerie sexy et des vêtements en PVC, avant de s'enfuir avec un des mannequins de la vitrine du magasin.

Le mannequin a été retrouvé plus tard dans une autre partie de la ville. [/quote:2pd59bj6]

:roll:

Chacun son truc .. Image not found or type unknown

Par **Ishou**, le **10/11/2008** à **17:50**

Il sert un peu à rien en fait, ce topic

Par **pipou**, le **10/11/2008** à **18:18**

:shock:

alors là Image not found or type unknown

Par **Klerval**, le **10/11/2008** à **19:25**

J'ai plus mignon si vous voulez. En plus ça s'est passé pas très loin de chez moi - enfin, d'où je viens - j'ai passé tous mes étés là bas.

[quote:12f8slpx]Dans les médias, on entend régulièrement de mauvaises nouvelles à propos des MMORPG. S'il ne faut pas occulter les problèmes liés à l'addiction des jeux en ligne, il faut aussi en souligner les belles histoires. En voici une que m'a récemment envoyé Smok, avec en plus un joli clin d'oeil particulier :

Ce samedi 27 septembre, au Grau-du-Roi, deux membres du clan Western Star sur La Croisade Ecarlate (Killerclade et Crastie) se sont dits oui, après s'être mariés in-game le 4 mars dernier. Ce fut probablement le moment le plus intense de la vie de notre déjà longue vie de guilde (un peu plus de 3 ans, dont la moitié sur WoW). Plus qu'une guilde, nous formons presque désormais une famille, puisque deux des membres leaders (Makyavel et moi-même, Smok) ont eu l'honneur d'être témoins respectifs des mariés.

A cette occasion, nous avons été hébergés tout près de là, dans la magnifique cité d'Aigues-Mortes, devant laquelle se trouve le "Caveau les Remparts", une cave à vin... Il n'a pas fallu deux secondes pour que le geek qui sommeille en nous se réveille... Bah oui, c'est le Caveau ou les Remparts, mais on peut pas être partout à la fois, quoi ! Faut choisir ! [quote:12f8slpx]


Source :

[url=http://worldofwarcraft.judgehype.com/index.php?page=commentaires&n=34091:12f8slpx]JudgeHyp

PS : pour l'explication du jeu de mot de geek à la fin du billet, le Caveau et les Remparts sont deux instances, deux donjons de WoW.[/url]



Par **A.laure**, le **10/11/2008** à **20:24**

:)

Oui je l'ai vu sur judgehype  c'est mignon! D'autant plus qu'enfait j'ai rencontré mon copain sur wow alors que j'essayais pour voir =) (c'était un ami a mon frère ce qui a aidé) .. Mais bon bref .. Je trouve ca très attendrissant. Par contre, quand on voit la photo du caveau les remparts .. Le nom va mal avec l'aspect extérieur ..

Par **Klenval**, le **10/11/2008** à **21:26**

Tout simplement parce que Aigues-Mortes est une ville connue pour avoir conservé ses

 remparts  Avec quelques photos c'est plus compréhensible :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Aigues-Mortes>

Par **pipou**, le **11/11/2008** à **15:28**

[quote:te370fb2][b:te370fb2]

Il change son nom en "Captain Fantastic Faster Than Superman Spiderman Batman Wolverine Hulk And The Flash Combined "[/b:te370fb2]

Glastonbury, Angleterre - Un homme a légalement fait changer son nom en "Captain Fantastic Faster Than Superman Spiderman Batman Wolverine Hulk And The Flash Combined".

George Garratt, un étudiant en musique de 19 ans, est allé faire enregistrer sa nouvelle

identité auprès d'un notaire.

Ce papier, tout à fait légal, prévoit l'abandon du nom d'origine et l'usage exclusif par la personne et toutes les autres du nouveau nom.

On doit donc l'appeler aujourd'hui "Captain Fantastic Faster Than Superman Spiderman Batman Wolverine Hulk And The Flash Combined" (littéralement "Capitaine Fantastique Plus Rapide Que Superman Spiderman Batman Wolverine Hulk et Flash réunis").

Cet acte britannique n'a cependant de valeur qu'à l'intérieur du Royaume-Uni.

"Captain Fantastic Faster ..." a annoncé que son nom dépassait de 24 lettres le nom le plus long enregistré dans le Guinness Book des records.

Si cette affirmation est exacte, elle est déjà caduque : une petite fille d'un an de Wolverhampton (également en Angleterre) a été déclarée à l'Etat Civil sous le nom d'Autumn Sullivan Corbett Fitzsimmons Jeffries Hart Burns Johnson Willard Dempsey Tunney Schmeling Sharkey Carnera Baer Braddock Louis Charles Walcott Marciano Patterson Johansson Liston Clay Frazier Foreman Brown.

Soit près de 104 lettres de plus que notre super héros. [/quote:te370fb2]

Source : <http://www.actualite.lycos.fr/infos/ins ... ined-45015>

Par Yn, le 11/11/2008 à 16:43

C'est totalement sans intérêt, mais, ça, c'est de l'info :

[quote:osiyyo49][b:osiyyo49]Japonais lance une pétition pour se marier avec son personnage de manga préféré[/b:osiyyo49]

Taichi Takashita a lancé une pétition en ligne pour que les passionnés de manga puissent épouser officiellement leurs personnages de bande dessinée favoris.

Plus de 1000 personnes auraient déjà signé la pétition, visant à mettre en place une loi autorisant le mariage avec des personnages de manga. M. Takashita a déclaré qu'il se sentait "plus à l'aise dans le monde en deux dimensions".

"Je ne suis plus intéressé par la vie en trois dimensions. J'aimerais moi-même devenir un résident du monde en 2D cependant, cela semble aujourd'hui impossible avec la technologie dont nous disposons. Il serait donc bénéfique de pouvoir au moins se marier légalement avec des personnages en deux dimensions" a déclaré le jeune homme.

L'une des personnes ayant signé la pétition a pour sa part expliqué qu'elle n'avait "longtemps été capable que de tomber amoureuse des personnages en deux dimensions" et qu'elle était "d'ailleurs actuellement amoureuse de l'un d'eux." [/quote:osiyyo49]

Source : [url:osiyyo49]http://www.lepost.fr/article/2008/10/30/1303113_ils-sont-fous-ces-japonais-se-marier-avec-un-personnage-de-manga.html[/url:osiyyo49]

Par **Klerval**, le 11/11/2008 à 19:17

:lol:

Ok, avec ces deux news je peux aller me cacher, moi et mon mariage-WoW Image not found or type unknown

Enorme le "Captain Fantastic Faster Than Superman Spiderman Batman Wolverine Hulk And

The Flash Combined" Image not found or type unknown

Par **pipou**, le 14/11/2008 à 08:24

[quote="Ishou":qpfil3b7]Il sert un peu à rien en fait, ce topic[/quote:qpfil3b7]

ben ... on est dans la section Bâtons Rompus, je pense qu'ici on a le droit de poster autre chose que du juridique ...

:D

pis si t'es pas contente d'abord personne t'oblige à lire ni à venir poster ici Image not found or type unknown

Par **pipou**, le 20/11/2008 à 15:50

[quote:2sqfj5][b:2sqfj5]Une femme demande le divorce parce que son mari a une aventure sur « Second Life »[/b:2sqfj5]

St Austell, Cornouailles, Angleterre – Une femme a demandé le divorce après avoir découvert la liaison de son mari avec un personnage virtuel du jeu "Second Life".

Le jeu sur internet « Second Life » permet aux joueurs de créer leurs personnages et de vivre dans un univers parallèle, avec travail, enfants et relations de tous types. Amy Pollard, 28 ans, a pourtant découvert que le personnage de son mari avait une relation intime en ligne avec une joueuse. Il aurait, selon elle, commis un adultère avec cette "femme animée".

C'est la seconde fois que le personnage de son mari ment à Amy Pollard. En février 2007, David Pollard, 40 ans, avait eu une relation avec une call-girl virtuelle, son épouse avait alors engagé un détective privé pour démontrer son adultère virtuel.

Mariés depuis trois ans, David et Amy Pollard s'étaient rencontrés sur « Second Life », par leurs alter ego virtuels. Leur mariage en 2005 avait également eu lieu sur le site. Mme Pollard a découvert l'infidélité de son mari en avril, le personnage de ce dernier était alors en train

d'avoir une relation sexuelle avec un autre personnage.

Si Amy Pollard a été très choquée, son mari ne l'était pas du tout. Depuis, M. Pollard vit avec son « amante virtuelle » dans le jeu. Amy a trouvé un autre joueur pour partager sa vie, mais sur un autre jeu en ligne.

Le divorce sera finalisé cette semaine. Plus de 10 millions de personnes dans le monde seraient des utilisateurs actifs du site de jeu « Second Life ». [quote:2sqfpjh5]

:D

vous croyez que c'est valable, le divorce pour cause d'adultère virtuel ? Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **20/11/2008** à **17:57**

Lol c'est ridicule, j'ai enchaîné les maris sur les mmorpg, heureusement que mon copain ne

m'a pas quitté pour ça Image not found or type unknown

Je ne pense pas que ce soit valable en France en tout cas, vu que la jurisprudence à tendance à ne plus considérer l'adultère comme une faute d'après mes souvenirs de L1, alors

l'adultère virtuel j'en doute Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **23/11/2008** à **19:31**

Pour le sujet sur le PS je vous invite à le poursuivre ici :

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 27&start=0>

Par **pipou**, le **24/11/2008** à **10:51**

[quote:1fcxj1ed][b:1fcxj1ed]Pamela Anderson, conseillère perso de Barack Obama
![/b:1fcxj1ed]

L'élection de Barack Obama a dynamité un certain nombre de codes, c'est certain, mais suffisamment au point de... recruter une ex-naïade d'Alerte à Malibu au sein du gouvernement de la première puissance mondiale ? C'est pas sûr...

C'est pourtant un vrai programme électoral que l'actrice Pamela Anderson adresse au nouveau président américain, par le biais de son blog personnel. On imagine très bien Barack

Obama se levant le matin, avalant son café, lisant les quotidiens et... se précipitant sur le blog de cette ancienne sauveteuse télévisuelle (qui flottait mieux qu'elle nageait, allez comprendre pourquoi) pour trouver des idées pour gouverner. Voici un aperçu des propositions que la playmate adresse au 44e président des Etats-Unis :

- Castrer tous les condamnés sexuels, pédophiles et autres ;
- Légaliser la marijuana car elle crée des emplois et sauve la vie d'enfants (?!) ;
- Assurer chaque personne et annuler les assurances médicales privées ;
- Faire la promotion du végétarisme et abolir les tests de laboratoires sur les animaux ;
- Rapatrier les troupes militaires US saines et sauves ;
- Fermer Guantanamo et son atelier de torture ;
- Ne plus poursuivre les travailleurs clandestins ;
- Elle appelle à la libération de Leonard Peltier (?) en dénonçant le système carcéral américain...

Et sans doute, aussi, la paix dans le monde. Utopiste et enthousiaste, elle conclut d'ailleurs par un vibrant "Merci mon Dieu, c'est un nouveau jour pour les Etats-Unis et le monde !"

Au passage, l'actrice lui conseille la lecture de plusieurs livres qui lui tiennent à coeur (notamment Martine fait de la politique, Martine est blonde, et Martine parle trop). La politique vue depuis la plage, par Pamela en personne ![/quote:1fcxj1ed]

:roll:

et le sauvetage offert pour tous les touristes à Malibu ? Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **27/11/2008** à **15:05**

Ceci dit, sur les pédophiles et autres délinquants sexuels ...

Par **pipou**, le **11/12/2008** à **16:47**

[quote:2mksuyk8][b:2mksuyk8]L'hôpital Hello Kitty[/b:2mksuyk8]

Incroyable mais vrai. La maternité de Yuanlin dans le centre de Taïwan est le premier hôpital avec une décoration entièrement inspirée de Hello Kitty. J'en ai mal aux yeux tellement c'est rose. Cela ressemble beaucoup plus à un cauchemar qu'autre chose. Les uniformes, les murs, les couvertures, etc... Il y a même un statue d'Hello Kitty habillé comme un docteur

dans l'entrée principale.

Mr Tsai Tsung-chi, le directeur de l'Hopital, je vous conseille de consulter la clinique voisine de psychiatrie

[img:2mksuyk8]http://image.lycos.fr/xml/w3sh/hello_kitty_hospital_1.jpg[/img:2mksuyk8]

[img:2mksuyk8]http://image.lycos.fr/xml/w3sh/hello_kitty_hospital_2.jpg[/img:2mksuyk8]

[img:2mksuyk8]http://image.lycos.fr/xml/w3sh/hello_kitty_hospital_3.jpg[/img:2mksuyk8]

Source : [http://www.homme.lycos.fr/w3sh/divers/l ... kitty-3506](http://www.homme.lycos.fr/w3sh/divers/l...kitty-3506)
[/quote:2mksuyk8]

Par **Camille**, le **12/12/2008** à **09:57**

Bonjour,

[quote="pipou":32h1e1qi]

Mr Tsai Tsung-chi, le directeur de l'Hopital, je vous conseille de consulter la clinique voisine de psychiatrie

[/quote:32h1e1qi]

Ou alors, il en avait marre d'être le seul à voir passer des éléphants roses dans les couloirs de son hôpital...

:roll:

Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **12/12/2008** à **10:36**

:lol:

Ils ont des graves des soucis hahaha. Image not found or type unknown


Par **mathou**, le **12/12/2008** à **12:38**

Chacun ses goûts. L'auteur de l'article n'a peut-être jamais dû aller à l'hôpital ou dans une clinique avec des couleurs malades... enfin pour moi il n'y a pas de quoi se moquer.

C'est original de mettre du rose, ça change. Et si ça permet de faire face à des coûts de fonctionnement en étant sponsorisé...

Par **Katharina**, le **12/12/2008** à **12:51**

Je suis d'accord avec Mathou, moi je trouve ça plutôt mignon, même si je n'aime pas le rose

ni Hello Kitty, ça fait plus comme aller à l'hôtel qu'à l'hosto 

Par **Ishou**, le **12/12/2008** à **21:30**

Y a bien l'avion spécial Hello Kitty avec toute la déco sponsorisée Hello Kitty.

Personnellement, pour avoir passé la majeure partie de ma vie à l'hôpital depuis l'enfance, je serais bien contente que le CHU soit décoré ainsi. C'est gai, ça fait des couleurs et ça change les idées.

* Message au directeur du CHU: siouplait, reprenez cette idée pour quand je reviendrai*

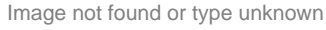
Par **Elenita**, le **12/12/2008** à **22:05**

Si la déco est pas mal... E puis je pense que c'est moins "traumatisant" que le blanc partout

(murs, 

Par **pipou**, le **13/12/2008** à **06:42**

:D

moi je trouve que c'est mignon pour des bébés ! 

Par **pipou**, le **16/12/2008** à **17:47**

[quote:1n85t6v0][b:1n85t6v0]Un Allemand poursuivi par la Peta pour avoir "donné du plaisir" à ses poules[/b:1n85t6v0]

Allemagne - Un candidat à la version allemande de l'émission "L'amour est dans le pré" est accusé d'abus sexuel sur ses poules après leur avoir "donné du plaisir" devant les caméras.

L'Association de défense des droits des animaux (Peta) a déposé une plainte officielle à

l'entrevue de Hansi, un homme de 71 ans. Elle lui reproche d'avoir abusé de ses poules en les stimulant sexuellement avec l'un de ses doigts. Dans le dernier des quatre épisodes de l'émission de télé-réalité auquel ce monsieur participait, il a même montré sa technique à la femme qu'il avait décidé de garder, Marianne. "C'est comme cela qu'elles ont un orgasme", lui a-t-il expliqué.

Celle-ci n'a pas du tout été impressionnée : "On entend toujours des blagues sur ce que font les fermiers à leurs animaux s'ils se sentent seuls... Ça me dégoûte. Ce n'est pas mon monde." Marianne a rapidement fait ses bagages et laissé Hansi seul avec ses poules.

Comme les 8,6 millions de téléspectateurs de l'émission, le porte-parole de la PETA en Allemagne, Harald Ullmann n'a que moyennement aimé cette démonstration de tendresse : "Ce comportement est offensant et n'est pas acceptable". L'association a même lancé une plainte à l'encontre du fermier.

Hansi, pour sa part, ne voit pas vraiment où est le mal dans ce qu'il fait. "Je fais ce que les coqs font habituellement, seulement avec mon doigt. C'est comme un orgasme pour les poules. Hansi est toujours content quand les poules sont contentes."

L'autre passe-temps favori de ce fermier est de se promener nu sur ses terres : "Être nu est une chose magnifique." [quote:1n85t6v0]

:roll:

comme quoi, il faut vraiment de tout pour faire un monde ... Image not found or type unknown

Par **Shanaa**, le **16/12/2008** à **18:31**

Ok c'est chelou mais il fait de mal à personne donc j'espere qu'il ne se fera pas sanctionner!

Par **pipou**, le **18/12/2008** à **12:02**

<http://www.sockandawe.com/>

attaquez Bush avec des chaussures ! plus vous le toucherez, plus vous aurez de points ! Bon

Jeu ! Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **18/12/2008** à **12:23**

C'est sympa

:lol:

Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **10/01/2009** à **17:56**

[quote:3hjwvqyx][b:3hjwvqyx]Tintin serait gay !! Milou se refuse à tout commentaire...[/b:3hjwvqyx]

[img:3hjwvqyx]http://tintintribute.com/logos/tintin1.jpg[/img:3hjwvqyx]

Bruxelles est en fête. Aujourd'hui, le héros imaginé par Hergé le 10 janvier 1929, a 80 ans. À cette occasion, Matthew Parris, ancien député ouvertement homosexuel aujourd'hui journaliste au quotidien britannique The Times, lui consacre un article fou (voir folle).

"Bien sûr que Tintin est gay, demandez à Milou", titre le journaliste. "Un jeune homme sans expérience, androgyne, avec une houppe blonde, des pantalons bizarres et une écharpe, qui emménage dans le château de son meilleur ami, un marin entre deux âges ?".

D'autant que Tintin (on a connu plus viril comme nom) ne parle jamais de sa famille, un trait de personnalité caractéristique des homosexuels selon l'auteur.

Plus parlant encore, Parris note que sur les 350 personnages croisés dans les aventures de Tintin, seuls huit sont des femmes. Et aucune n'est jeune ou attirante.

Seul Milou serait le seul "hétérosexuel sans la moindre ambiguïté"... Le plus célèbre des fox-terriers "a tendance à se laisser distraire par la gente canine féminine, une tendance systématiquement muselée par son maître", estime l'ancien député.

Parris explique en conclusion : "Milou a tout vu. Milou sait tout. Et Milou ne dira jamais rien". Et avant de lire les Aventures de Tintin dans les backrooms du Marais, il va falloir encore un peu patienter...

Source : <http://www.people.lycos.fr/infos/divers ... aire-32429>[/quote:3hjwvqyx]

Par **candix**, le **10/01/2009** à **18:54**

pour qu'ils se mettent à fantasmer sur la supposée vie sexuelle des héros de bd, il faut vraiment que les journalistes n'aient rien à raconter ...

Par **Yann**, le **10/01/2009** à **22:07**

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=2752>

:roll:

Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **10/01/2009** à **22:31**

j'ai pas eu l'idée d'aller taper "tintin homo" sur le moteur de recherche juristudiant ... ça court

pas les rues comme sujet faut dire 

Par **fan**, le **11/01/2009** à **16:16**

Je ne sais pas où mettre cet article car il relève certes du droit civil qui un un côté de "Bâtons rompus" mais comme apparemment c'est récent, c'est pourquoi, il est dans "News".

Newsletter de 20 minutes :

[http://lesactualitesdudroit.20minutes-b ... ivant.html](http://lesactualitesdudroit.20minutes-b...ivant.html)

Par **pipou**, le **19/01/2009** à **14:58**

[quote:2xk6tdk8][b:2xk6tdk8]Une fillette rit depuis 12 ans[/b:2xk6tdk8]

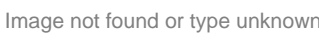
[img:2xk6tdk8]http://copywriter.typepad.com/copywriter/baby_laugh-sm-1.jpg[/img:2xk6tdk8]

Chongqing, Chine – Un couple chinois recherche désespérément un remède pour sa fille qui rit sans arrêt depuis 12 ans.

Alors qu'elle n'avait que 8 mois, Xu Pinghui a eu une fièvre importante. Selon sa mère, c'est à ce moment-là que sa fille à commencer à rire sans pouvoir s'arrêter. La situation aurait empiré deux ans plus tard : la fillette aurait alors perdu la capacité de parler, ne faisant que rire.

Ouvrier dans le bâtiment, le père de l'enfant a pratiquement dépensé tous ses revenus pour trouver un traitement médical. En vain. « A la regarder rire, nous nous sentons encore plus tristes que si elle pleurait », déplorent les parents. Un neurologue de l'université médicale de Chongqing, ayant pris connaissance du cas de la jeune patiente, suggère de pratiquer un scanner de son cerveau pour découvrir l'origine de ce rire incontrôlable.[/quote:2xk6tdk8]

C'est comme souffrir de priapisme, on imagine que ça doit être trop bien, mais à la longue ça

doit être un peu gênant 

Par **Morsula**, le **19/01/2009** à **15:20**

:?

Ca doit être horrible, aussi bien pour les parents que pour l'enfant Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **20/01/2009** à **12:33**

Un scanner ?? C'est plutôt un angio IRM et surtout un EEG qu'il lui faut !

Bref ...

Vrai que ça doit être hyper lourd, surtout si elle ne sait plus parler ni se concentrer sur quoi que ce soit ...

Par **Morsula**, le **20/01/2009** à **12:47**

Dans le même genre de truc, une fois à la TV j'ai vu un gars qui avait le hoquet sans pouvoir Image not found or type unknown

s'arrêter (sauf quand il dormait), ça aussi c'est plutôt lourd Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **15/05/2009** à **21:21**

Ca faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de newz insolites !

Connaissez-vous la dernière tendance du moment ? Non ?

Prévoir son enterrement en avance ! (paraît que Britney a déjà acheté sa pierre tombale et sa petite parcelle, dans le même cimetière où a été enterré Marilyn Monroe !).

Comment prévoir un super enterrement, histoire qu'on se souvienne plus de votre décès que de votre vivant ? Bah, suffit de se pointer dans un cercueil hors du commun !!!!!

Voici des images du dernier salon du cercueil qui a eu lieu à Hong-Kong. Il y en a pour tous les goûts !

[img:c0wq1lq7]http://img35.imageshack.us/img35/7422/cercueil1.jpg[/img:c0wq1lq7]

Si vous étiez un fan incontesté de Nokia ...

[url=http://img40.imageshack.us/my.php?image=cercueil2.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img40.ima

... ou de Nike

[url=http://img196.imageshack.us/my.php?image=cercueil3.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img196.in

Vous pouvez même tester en avance si vous serez confortable dans votre cercueil !
(remarquez les enceintes stéréo et l'écran plat à l'intérieur, au moins on est sûr qu'un silence de mort ne règnera pas dans ce cercueil !)

[url=http://img190.imageshack.us/my.php?image=cercueil4.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img190.in

Un cercueil pour les virtuoses

[url=http://img39.imageshack.us/my.php?image=cercueil5.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img39.ima

Pour ceux qui ont adoré regarder les dents de la mer

[url=http://img39.imageshack.us/my.php?image=cercueil6.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img39.ima

Et ceux qui sont fans d'animaux fantastiques

[url=http://img198.imageshack.us/my.php?image=cercueil7.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img198.in

Ceux qui ont toujours rêvé de toucher les cieux seront servis avec cet aller simple pour le paradis à bord de ce cercueil !

[url=http://img36.imageshack.us/my.php?image=cercueil8.jpg:c0wq1lq7][img:c0wq1lq7]http://img36.ima

Bien sûr, certains préfèrent les fonds marins. Pas de problème, il y en a pour tous les goûts !

:lol:

Ils ont juste oublier le cercueil en forme du Code Civil pour nous les juristes Image not found or type unknown

Alors, excentricité pur et dur ou façon de donner une tournure moins dramatique à la mort ?
:)

Image not found or type unknown

(source : [http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/ne ... 430511.ece](http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/ne...430511.ece)
)[/url][/url][/url][/url][/url][/url][/url]

Par **candix**, le **15/05/2009** à **21:26**

:D

c'est d'un gout ... Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **15/05/2009** à **21:35**

jme verrai bien dans le cercueil avec écran et système de son intégré, c'est carrément mieux
que mon lit dans mon ancien pauvre appart d'étudiant Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **16/05/2009** à **12:16**

:lol:

Comme candix Image not found or type unknown

Parce que bon, de gros cercueils comme ça demanderont une place plus importante dans le cimetière, donc une concession importante, non ? Et si finalement on les brûle, avec les composants et les peintures ça va dégager des produits chimiques. Déjà que beaucoup de familles endeuillées peuvent à peine payer les frais funéraires de 1 500 euros et doivent choisir un cercueil type carton...

Par **doui**, le **30/05/2009** à **00:06**

[quote:37nddnkq]

[b:37nddnkq]Et si l'on autorisait les bacheliers à se connecter à l'Internet ?[/b:37nddnkq]

L'internet à l'école, c'est bien. Mais au bac, et lors des examens ? Le Danemark a décidé d'autoriser, à titre expérimental, les lycéens à accéder au Net pendant leurs examens. Une mesure qui, si les tests sont concluants, pourrait être généralisée en 2011.

“Quand vous faites un devoir à la maison vous avez accès à Internet. Donc, pourquoi en priver les candidats au bac ?”, s'interroge Le Café Pédagogique. Le constat dressé par les autorités danoises est simple, souligne pour sa part le Guardian : la collecte des informations étant désormais, en grande partie, confiée aux ordinateurs, pourquoi demander aux élèves de mémoriser par coeur des données que l'on peut relativement facilement retrouver sur l'internet ?

Le risque de plagiat ? Il existe des outils pour le repérer, précisent les promoteurs de la méthode. Et pour éviter les risques de tricherie, les élèves n'auront pas le droit d'utiliser de messagerie instantanée, pas plus que les traducteurs automatiques, et leurs écrans seront de toute façon contrôlés, de manière aléatoire, par des surveillants.

Il existera de toute façon des moyens détournés de tricher, mais, et comme le souligne Emmanuel Davidenkoff, directeur de la rédaction de l'Etudiant, l'accent sera mis sur la dissuasion, à la manière des contrôles antidopage, “l'autre condition étant évidemment d'imaginer des sujets qui ne se prêtent pas au copier-coller... Donc des épreuves qui font appel à la réflexion, aux capacités de synthèse (afin de) vérifier que les élèves n'ont pas seulement appris mais compris”.

Et c'est le point le plus important : en autorisant les élèves à aller sur le Net pendant leurs examens, le Danemark parie sur leur capacité d'analyse, et de synthèse, et donc sur leur intelligence, plutôt que de continuer à reposer l'évaluation sur leurs capacités à régurgiter, ou “copier/coller” de mémoire, ce qu'ils ont appris par coeur. Certes, l'un n'empêche pas l'autre, et le pari est osé, mais il a le mérite de s'adapter à la réalité quotidienne des élèves, plutôt que de continuer à faire comme s'ils vivaient encore au temps où l'accès à l'information était une ressource rare.

UNE QUESTION D'USAGES

Pour François Jarraud, rédacteur en chef du Café Pédagogique, “l'initiative danoise a aussi l'intérêt d'accéder à un espace que l'Ecole a bien du mal à investir : celui des pratiques sociales des adolescents. Intégrer Internet c'est aussi faire un lien entre l'Ecole et la vie réelle des adolescents, tous “digital natives””. Sur Politiken.dk, la présidente d'une association de lycéens s'en réjouit : “les examens doivent être le miroir de la vie réelle et quand vous écrivez des rapports au travail, vous utilisez internet”.

C'était d'ailleurs tout l'intérêt de School 2.0, initiative du bureau des technologies éducatives du Département de l'éducation américain qui, plutôt que de se focaliser sur le matériel et les logiciels, tablait sur la mise en réseau de tout l'écosystème scolaire (élèves, enseignants, parents, personnels administratifs, politiques et techniques), au motif qu’“il n'y a pas un chemin unique pour aller vers l'école de demain”, et que l'intégration des technologies à l'école est de la responsabilité de tous.

Comparant l'expérimentation danoise à l'autorisation d'utiliser les calculatrices aux examens, Davidenkoff remarque également qu'il avait alors “fallu modifier les épreuves, déplacer les

enjeux, se dire que la maîtrise de certains procédés purement techniques – comme le calcul mental par exemple – comptaient moins à ce niveau que la capacité à bâtir un raisonnement et à le démontrer”.

Skolanet, une association de promotion et de développement du e-learning, note que si la calculatrice a “supplanté le calcul mental y compris pour des opérations basiques, (et que) l’utilisation d’un ordinateur relié à Internet pourrait aisément remplacer une partie de notre mémoire, (...) les opérations basiques ont été mémorisées en amont et c’est grâce à cette assimilation de connaissances basiques que l’apprenant peut utiliser la calculatrice”.

APPRENDRE A "LIRE" ET DÉCRYPTER LE NET

A contrario, il faut aussi être capable d’identifier les informations les plus pertinentes : une chose est de savoir lire, une autre est de savoir chercher des informations sur le Net, et une troisième est de les vérifier, et de s’assurer de leur validité. Toutes choses qui, à ce jour, ne sont précisément pas enseignées à l’école, et dépendent en bonne partie des usages et de la pratique qu’ont les élèves de l’internet, ce qui pose aussi le problème de la fracture numérique.

François Jarraud relève ainsi qu’il y a trois semaines, l’Angleterre annonçait sa propre révolution pédagogique. :

“Les nouveaux programmes de l’école primaire font des TIC un élément aussi central que les maths et l’anglais. En fait la littérature, la numératie (*), les TIC et le développement personnel sont les 4 points importants de ces nouveaux programmes. On attend des enfants un certain niveau de maîtrise des TIC, par exemple de Facebook, du tableur, de Twitter, et on considère cette exigence comme aussi importante qu’apprendre à compter.

L’autre innovation c’est qu’avec ces cours, avec le retour des langues vivantes, avec l’enseignement obligatoire des arts, de l’histoire, de la géographie, ces programmes rompent sans le dire avec la domination du lire – écrire – compter imposée par le système de tests nationaux. Les programmes renouent avec la prise en compte de la totalité de la personnalité de l’enfant et visent un épanouissement qu’il sera plus difficile d’évaluer.

Ainsi est en train de se dessiner un espace européen qui fait délibérément le choix d’accorder à la culture numérique et à ses usages une place essentielle. Peut-être parce que la culture de ce siècle est numérique et que l’ignorer c’est fabriquer des analphabètes.”

ensemble des connaissances en lecture et en écriture d’une part, en mathématiques d’autre part, permettant à une personne d’être “fonctionnelle en société“, selon l’Office québécois de la langue française.

[/quote:37nddnkq]

source: [url=http://www.lemonde.fr/technologies/article/2009/05/29/et-si-l-on-autorisait-les-bacheliers-a-se-connecter-a-l-internet_1199940_651865.html:37nddnkq]lemonde.fr[/url:37nddnkq]

:lol:

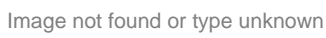
Peut être qu'un jour on aura le droit a juristudiant pour les partiels  [url]

Par **candix**, le **30/05/2009** à **13:11**

:shock:

Image not found or type unknown

une méga session msn le jour du partiel !!! :D

c'est un peu comme l'appel à un ami en fait 

Par **Klenval**, le **30/05/2009** à **19:16**

Bah non :

[quote:sqybvr4]les élèves n'auront pas le droit d'utiliser de messagerie instantanée[/quote:sqybvr4]

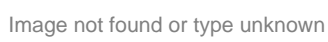
ceci dit pourquoi pas ? Je dirai même que c'est bien plus compliqué qu'une simple étude de documents lambda. Les info ne sont pas directement sous ses yeux, c'est au lycéen de trouver les bonnes informations perdues dans l'immensité de la toile.

[i:sqybvr4]The net is vaste and infinite[/i:sqybvr4]

Par **pipou**, le **31/05/2009** à **14:03**

incroyable !

bientôt on ne donnera plus de cours d'écriture aux enfants, car tout se fera à l'ordinateur, en tapant ... pareil pour l'orthographe, la correction automatique s'en chargera ... incroyable ces

dannois, j'espère que ça n'arrivera pas en France 

Par **mathou**, le **31/05/2009** à **14:17**

En même temps, suffit de passer sur des [i:3o9vbv1z]fora[/i:3o9vbv1z] d'entraide pour voir nos chers ados utiliser internet...

- " c koi [insérer une notion] lol ?
- google est ton ami.
- mé j'ai chercher g pas trouver, di moi c koi "

... nan, je me fais peur toute seule là. Argh, comment ai-je écrire en kikoolol. Damned.

Il n'est pas sûr que les enfants parviennent à synthétiser s'ils n'arrivent déjà pas à accéder aux informations. Je suis effarée de les voir déjà se précipiter sur wikipédia sans ouvrir un dictionnaire papier. Sommes-nous si vieux que ça ?

Par **Camille**, le **01/06/2009** à **07:08**

Bonjour,
Euh... quand on ne saura plus ni lire, ni écrire, ni compter, on fera comment avec Internet ?
:shock:

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **01/06/2009** à **12:15**

On aura sans doute la fonction audio, comme une télévision...

En parlant de ça, en examen l'autre jour l'enseignant nous a dit au début que nous n'avions pas droit à la calculette. Pour des liquidations civiles et fiscales avec calcul de récompenses

et revalorisation. Ils étaient loin, mes souvenirs de division euclidienne 

Par **Camille**, le **02/06/2009** à **07:59**

Bonjour,
[quote="mathou":25itx2o0]On aura sans doute la fonction audio, comme une télévision...
[/quote:25itx2o0]
Ben ce sera chouette pour les exams...

[quote="La fonction audio":25itx2o0]
- Veuillez poser votre question à haute et intelligible et voix, puis appuyez sur la touche Etoile.
- ...
- Je n'ai pas bien saisi. Veuillez reformuler votre question.
- ...
- Veuillez parler plus fort ou veuillez vérifier le réglage de la fonction Microphone dans l'application Windoze "Réglage du volume".
...
- Bien compris, je vous connecte donc sur le site "Ça Cartoon"...

Par **pipou**, le **23/06/2009** à **16:48**

Je ne sais pas si vous avez entendu parler de cette jeune femme belge (18 ans) qui s'est faite tatouer 56 étoiles sur le visage.

[img:w0j1bmd8]http://img44.imageshack.us/img44/9474/sanstitrengu.jpg[/img:w0j1bmd8]

[quote:w0j1bmd8]A TEENAGE girl who claimed 56 stars were tattooed on her face while she slept when she only wanted THREE has admitted she lied.

Belgian Kimberley Vlaminck said she fell asleep when she had the tattoos but now says she was awake all the time.

Kimberley said she lied because her father was "furious" after seeing her face.

She had insisted she dozed off after asking the tattooist for just three small stars - then woke in horror to find her face was covered

She blamed the Flemish-speaking tattooist for not being able to understand her French and English instructions.

Amid a frenzy of media attention, she then vowed to sue tattoo artist Rouslan Toumaniantz for the £9,000 she needed for laser surgery to have them removed.

She said after the tattooing last week: "It is terrible for me. I cannot go out on to the street. I look like a freak."

But the 18-year-old has finally confessed she did not fall asleep, that she wanted all the stars and was "fully aware" of what tattooist Rouslan Toumaniantz was doing.

Fury

Ms Vlaminck told a Dutch TV crew: "I asked for 56 stars and initially adored them.

"But when my father saw them, he was furious.

"So I said I fell asleep and that the tattooist had made a mistake."

Toumaniantz - himself covered from head to foot in tattoos and piercings - had consistently denied he had made a mistake and always insisted Vlaminck wanted all 56 stars.

He said at the time: "I maintain that she absolutely agreed that I tattoo those 56 stars on the left side of her face."

But despite insisting Vlaminck had asked for all the stars, he still initially agreed to pay for half of the treatment to remove the tattoos.

He said: "Kimberley is unhappy and it is not my wish to have an unsatisfied client."

Advertisement

"I don't regret it. To tell you the truth, this has given me some publicity."

Toumanaintz is now said to have withdrawn his cash offer and said from now on he will get written consent from clients before he begins tattooing. [/quote:w0j1bmd8]

[u:w0j1bmd8]Résumé :[/u:w0j1bmd8]

Elle avait insisté sur le fait qu'elle était endormie pendant la durée du tatouage, et que lorsqu'elle s'est réveillée, le tatoueur avait fait plus d'étoiles que les 3 prévues initialement, alors que celui-ci n'avait cessé de nier les faits.

Elle a assigné le tatoueur en question pour 9 000 £ (c'est écrit dans l'article, je ne sais pas combien d'euros exactement), pour qu'elle puisse se faire enlever les dits tatouages.

Aujourd'hui elle a dit qu'elle avait menti, qu'elle ne s'était pas endormie, mais qu'elle était bel et bien consciente du tatouage, qu'elle l'avait adoré au début, jusqu'à ce qu'elle rentre à la maison, et que son père soit furieux en voyant son visage, d'où le mensonge (rocambolique si je puis me permettre !)

Par contre, elle a pu s'arranger à l'amiable avec le tatoueur, qui est très content depuis ce scandale car ça a fait monter son chiffre d'affaire. Il lui paye la moitié de la somme demandée pour qu'elle puisse se les faire enlever, le tatoueur disant qu'il n'aime pas avoir une cliente malheureuse.

:D

Donc tout est bien qui finit bien Image not found or type unknown

Par contre, je sais pas vous, mais je trouve ça un peu louche et marrant à la fois qu'un tatoueur donne de l'argent à une de ces clientes pour qu'elle se fasse enlever un tatouage ... Je ne sais pas vous, mais moi quand je dessine, je demande jamais à un autre de passer la

gomme, ça m'énerverait de trop Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **23/06/2009** à **17:12**

:lol:

Y en a qui n'ont pas encore passé le cap de la puberté à 18 ans Image not found or type unknown

Par **candix**, le **23/06/2009** à **19:12**

ça prouve simplement qu'il y en qui ont un minimum d'éthique et de savoir vivre...

Par **pipou**, le **23/06/2009** à **20:23**

Je ne me suis jamais faite tatouer perso, mais par rapport à l'acte même, je pense que ça doit

être assez difficile de s'endormir ... surtout si c'est au visage, ça doit faire mal Image not found or type unknown

Par **candix**, le **23/06/2009** à **20:30**

j'ai lu plusieurs articles sur le sujet, ils ont tous dit la même chose : la vibration des os, le bruit de la machine et la douleur font que c'est impossible de s'endormir

Par **mathou**, le **23/06/2009** à **20:33**

:?

Sauf si tu es soûl ou shooté peut-être Image not found or type unknown

Par **candix**, le **23/06/2009** à **20:37**

ouais mais là on parle des gens normaux, pas de ceux qui ont 3 grammes dans chaque

paupière Image not found or type unknown

dans le cas présent, je ne pense pas qu'elle était saoule, je pense que c'est un caprice (encore un), elle a pas réfléchi et voilà

Par **pipou**, le **23/06/2009** à **20:40**

je pense que même un ivrogne serait éveillé, tout comme il serait éveillé par le versement

d'un gros sceau d'eau sur la tête, à moins qu'il soit en coma éthylique Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **23/06/2009** à **20:44**

[quote="candix":2mwpqxqgr]jouais, mais là on parle des gens normaux, pas de ceux qui ont 3


grammes dans chaque paupière 

dans le cas présent, je ne pense pas qu'elle était saoule, je pense que c'est un caprice (encore un), elle a pas réfléchi et voilà[/quote:2mwpqxqgr]

D'où on parle de gens normaux dans cette histoire?

Par **mathou**, le **23/06/2009** à **20:57**

:lol: :lol:

Excellent Murphys 

Par **pipou**, le **24/06/2009** à **08:15**

[b:38ojij9q][u:38ojij9q]Un jeune homme anglais incarcéré pour avoir sauvagement torturé et tué des chats [/b:38ojij9q][u:38ojij9q]

[i:38ojij9q]Son propre avocat dit qu'il est dangereux pour la société ![/i:38ojij9q]

[quote:38ojij9q]

A MONSTER who tortured and killed cats could do the same to people, his own lawyer told a court yesterday.

Defence agent Jonathan Manson spoke out as twisted Anthony John Docherty was caged for eight months.

Mr Manson had studied background reports which described how experts were so baffled by Docherty's "extremely disturbing" conduct, they could not offer a clear diagnosis.

He said: "It is clear that this could be the start of similar behaviour towards human beings.

"There have been reported cases in the past where this type of behaviour has led on to other kinds of criminality."

But his plea for probation and counselling for Docherty was denied — after Paisley Sheriff Court heard the borderline schizophrenic had been getting treatment BEFORE he committed the offences.

Docherty, 23, was also banned for life from keeping animals.

He admitted killing three cats and horribly abusing others. He decapitated three, skinned two and pulled the tail off another. The court heard how suspicion first fell on Docherty in January when a neighbour found the headless and tail-less corpse of a cat.

As police investigated, they heard wailing coming from Docherty's home next door.

They entered his home to find two distressed pets both with their paws taped.

Three cat skulls were discovered during a search of his garden.

Docherty told officers he had taped the animals' paws to prevent them scratching him. He admitted holding the cats to his face and shouting and screaming at them.

He said: "I just wanted to get some noise out of them.

"I would poke them and they would scream and say sorry to me."

He said the mutilated cat in his neighbour's garden had been evil and he had cut its head off with a tree surgeon's knife to stop the eyes from looking at him.

The court heard dyslexic Docherty was bullied at school.

Sheriff Neil Douglas told Docherty that sending him to prison was appropriate given the level of cruelty involved.

The sentence was welcomed by Scottish SPCA chief superintendent Mike Flynn.

"The accused inflicted an unimaginable amount of suffering on the cats he tortured.

"We're pleased the court recognised this behaviour could lead to violence against humans.

"Our First Strike campaign highlights how animal cruelty can escalate into violence towards people."

[/quote:38ojij9q]

Source : [http://www.thesun.co.uk/scotsol/homepag ... uelty.html](http://www.thesun.co.uk/scotsol/homepag...uelty.html)

[u:38ojij9q]En résumé[/u:38ojij9q]

Ce jeune homme quelque peu perturbé, avait prit pour habitude de torturer des chats, en leur ligotant les pattes ensemble, en les leur bandant (ensemble), en leur arrachant la queue, ou en les décapitant.

Tout a commencé quand un jour du mois de janvier, un des voisins du jeune homme trouva dans sa cour, un cadavre sans queue ni tête d'un chat. Après enquête policière, on trouva chez le jeune homme, deux chats avec les pattes bandées, [i:38ojij9q]"pour éviter qu'ils ne me griffent !"[/i:38ojij9q]. Après fouille dans son jardin, on trouva d'autres squelettes de chats,

sauvagement décapités à l'aide d'un couteau de chirurgien.

Le jeune homme avoua qu'il aimait placer ses chats juste devant son visage, et leur crier dessus très fort. Puis, il les décapitait, car il ne supportait pas le regard de ces chats, en leur arrachant la queue préalablement. Il aurait tué 3 chats de cette façon, et aurait soumis d'autres à d'atroces tortures.

[i:38ojj9q][u:38ojj9q]Sur un autre article[/u:38ojj9q]

Cet homme ligotait ses chats par les pattes, les suspendaient à l'envers, ou bandait leurs pattes, pour les empêcher de le griffer. Il a avoué se sentir en position de puissance par rapport au sort qu'il leur réservait.

Certaines rumeurs courent qu'il aurait sexuellement abusé de ses chats aussi [/i:38ojj9q]

L'homme a été déclaré comme dangereux pour les animaux, et a été interdit de possession d'animaux pour le restant de ses jours. Il a été condamné à 8 mois de prison ferme. La cruauté poussée et le caractère perturbé de cet homme à l'égard d'animaux constitue une menace pour la société, car selon des experts, celui-ci pourrait tout aussi bien faire subir le même sort à des humains.

Même son avocat pense qu'il constitue une menace pour la société ...

Par **mathou**, le **24/06/2009** à **10:33**

[quote:2s3pajcc] il les décapitait, car il ne supportait pas le regard de ces chats, en leur arrachant la queue préalablement[/quote:2s3pajcc]

Oserais-je proposer qu'on fasse la meme chose à ce jeune homme ?

:oops:

... non, c'était grossier, je retire 

Par **pipou**, le **24/06/2009** à **12:47**

je vois pas trop ce qu'il y a de grossier à vouloir décapiter un criminel pour animaux mathou ! c'est tout aussi grave qu'un meurtrier (d'humains) ou qu'un pédophile ! c'est pas parce qu'ils n'ont pas la parole qu'il faut abuser d'eux et leur faire subir pareil traitement ! même les mouches je suis incapable de tuer, je passe des heures à les faire fuir de ma chambre en ouvrant les fenêtres et en les dirigeant dehors. Je trouve ça vraiment horrible et révoltant, et tu as raison mathou, il faudrait lui faire subir la même chose !

Par **mathou**, le **24/06/2009** à **12:57**

Je trouvais grossier surtout de lui appliquer la partie " arracher la queue "...

Par **Stigma**, le **24/06/2009** à **12:58**

:lol:

Il me semble que c'est pas tellement la décapitation qui est grossière Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **24/06/2009** à **15:30**

:roll:

ah oui, effectivement, je n'avais pas vu les choses sous cet angle là Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **24/06/2009** à **17:04**

Oué, le mec qui viole des chats quand même ... m'enfin ...
C'est hallucinant.

Bref

:roll:

Je vais voir ce que font les miens Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **24/06/2009** à **17:09**

Et là je suis désolée, mais je suis en train de penser à un lol cat abominable... :oops:

http://4.bp.blogspot.com/_xwAUW8qvFTs/S..._balls.jpg (je le mets pas en image) Image not found or type unknown

:lol:

Image not found or type unknown

Par **candix**, le **24/06/2009** à **17:12**

mdr

:D

bah alors Mathou ! faut assumer Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **24/06/2009** à **17:17**

loooooooooooooooooool !

j'aurai pas cru qu'un chat pouvait en avoir ... enfin, les chiens encore ça se voit bien, c'est

Shock.

énorme, ça dépasse de partout, mais les chats Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **26/06/2009** à **09:04**

[b:2f7jw0tq][u:2f7jw0tq]Après le mariage humain, voici le mariage des animaux
!/[u:2f7jw0tq][b:2f7jw0tq]

Beaucoup de crapauds auraient été mariés en Inde, les rites religieux appliqués seraient accomplis dans le but d'apporter la pluie.

Mais il n'y a pas que l'Inde qui pratique les mariages "animals" ! Voici des exemples de plusieurs pays d'Asie ...

:lol:

Je vous laisse admirer en images Image not found or type unknown

[img:2f7jw0tq]<http://img38.imageshack.us/img38/5519/mariagechats.jpg>**[/img:2f7jw0tq]**

[img:2f7jw0tq]<http://img191.imageshack.us/img191/6685/mariagecochon.jpg>**[/img:2f7jw0tq]**

[img:2f7jw0tq]<http://img36.imageshack.us/img36/8319/mariagecrapeau.jpg>**[/img:2f7jw0tq]**

[img:2f7jw0tq]<http://img34.imageshack.us/img34/7193/mariagelphant.jpg>**[/img:2f7jw0tq]**

[img:2f7jw0tq]<http://img30.imageshack.us/img30/8910/mariagesinge.jpg>**[/img:2f7jw0tq]**

Source : [http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/fe ... pawer.html](http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/fe...pawer.html)

Croyez-vous qu'ils sont subordonnés aussi au devoir de fidélité et d'entraide mutuelle ? Je vois bien le singe dire à sa femme :

:lol:

"hooo, pèles moi une banane, femelle ! c'est ton devoir marital ! " Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **26/06/2009** à **09:50**

Bonjour,

[quote="pipou":v1v96duy]

Je vois bien le singe dire à sa femme :

:lol:

"hooo, pèles moi une banane, femelle ! c'est ton devoir marital ! " Image not found or type unknown [/quote:v1v96duy]

Euh... ça ne peut pas être assimilé à du "harcèlement sexuel" ou alors à une "incitation à sévices grave ou acte de cruauté envers un animal" ?

:arrow: :arrow: :arrow: :arrow:

Bon, bon, d'accord, je Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **26/06/2009** à **10:25**

ce n'était qu'une image voyons, pourquoi qualifier ça de harcèlement sexuel et d'incitation à .shock.

sérvices grave et acte de cruauté envers un animal ? Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **26/06/2009** à **11:19**

D'autant plus que les singes ont une activité sexuelle sans rapport avec la reproduction, comme les humains ^^

Sinon, pour les chats : ben oui, ils en ont des grosses ! D'ailleurs, les vétérinaires castrateurs ne se contentent plus de "tout couper" comme il y a quelques années : ils ouvrent la popoche pour enlever les testicules, comme ça il peut toujours se lécher confortablement :p

lol

marrant, d'ailleurs, mon Krapounzel : il en a des toutes petites par rapport au gros matou noir .lol.

qui l'attaque tout le temps Image not found or type unknown

Par **candix**, le **26/06/2009** à **17:22**

[quote="pipou":k88l2w9c]ce n'était qu'une image voyons, pourquoi qualifier ça de harcèlement :shock:

sexuel et d'incitation à sévices grave et acte de cruauté envers un animal ? Image not found or type unknown

[/quote:k88l2w9c]

....

tu rigoles là ? non allez, dis moi que tu rigoles

Par **mathou**, le **26/06/2009** à **17:36**

Pipou : banane = analogie à l'organe sexuel masculin. " Père-moi une banane ", ça fait...

disons que c'est évocateur Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **26/06/2009** à **17:58**

:shock:

oh merde ! Image not found or type unknown

:shock:

je suis désolée, c'était pas du tout le but de mon image ! Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **27/06/2009** à **09:50**

:twisted:

Tu es trop innocente, jeune fille Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **27/06/2009** à **11:55**

:lol:

Ou on est trop perversi ? Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **29/06/2009** à **13:47**

:roll:

Me concernant, c'est une certitude vu mon score au test de pureté Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **29/06/2009** à **14:02**

:?

oh je l'avais fait une fois ce test ... j'ai eu -17 de score Image not found or type unknown

Par **fan**, le **30/06/2009** à **02:22**

Quel test, kem ?

Par **pipou**, le **30/06/2009** à **08:24**

<http://test.griffor.com/>

Par **Kem**, le **05/07/2009** à **10:49**

-17 *lol*

Bravo ^^

Disons, fan, que c'est un test pour savoir si tu as "vécu" ou pas. Un score élevé montre que tu as déjà eu "pas mal d'expériences". J'avoue que si j'en rigole, il n'y a pas de quoi être fier d'avoir un score supérieur à 100 ...

no more comment

Par **pipou**, le **05/07/2009** à **12:02**

:P

je l'ai refait il y a quelques jours et j'ai eu 33 de score Image not found or type unknown

:D

C'est parce qu'avant j'étais célibataire que j'ai eu un score aussi nul Image not found or type unknown

Par **Camillou Chou**, le **05/07/2009** à **23:49**

:roll:

Test : 235 Image not found or type unknown Dans un sens, j'aurais préféré un -17.

[quote:2c9bb9lx]Un passager se coince le bras dans les toilettes d'un TGV
Un passager d'un TGV La Rochelle-Paris s'est retrouvé dimanche soir avec un bras coincé dans la cuvette des toilettes dans laquelle il avait malencontreusement laissé tomber son téléphone portable, a-t-on appris de source concordante. Cet incident a obligé le TGV à s'arrêter plus de deux heures en gare de Surgères (Charente-Maritime) afin de permettre aux pompiers de dégager le bras de la victime, âgée de 26 ans, a indiqué à l'AFP la direction régionale de la SNCF. "Il est sorti sur une civière, avec le bras toujours pris au piège dans la lunette des toilettes qu'ils ont dû découper", a raconté à l'AFP, Benoît Gigou, un passager du TGV, qui était parti à 16H47 de La Rochelle.

"Le jeune homme, souffre au niveau du coude mais il n'a pas de fractures", ont précisé les pompiers. Selon le témoignage du passager, "en gare de Surgères, on a annoncé au micro que quelqu'un avait eu un malaise dans les toilettes et qu'on attendait les pompiers". "Dix minutes plus tard, on nous a annoncé que quelqu'un avait le bras coincé dans les toilettes après avoir voulu récupérer son portable tombé dans la cuvette et qu'à cause de l'aspiration, son bras était aspiré dans le conduit. Il a fallu le désincarcérer, cela a pris deux heures", a poursuivi Benoît Gigou. Le train est reparti à 19H23 de la gare de Surgères, selon la SNCF.
© AFP[/quote:2c9bb9lx]

:lol:

Faut vraiment le faire, tout de même Image not found or type unknown Mais maintenant que j'y pense, j'ai un peu de peine pour ce pauvre Bougre!

Par **Mao**, le **06/07/2009** à **00:02**

193. Je pensais être pire que ça!

Jolie histoire à [url=http://www.viedemerde.fr/:3np53hhz]VDM[/url:3np53hhz] le TGV...[/url]

Par **pipou**, le **06/07/2009** à **15:36**

Une fois, ça avait fait la une des journaux locaux : une grosse dame allemande est restée coincée dans les toilettes d'un avion, car elle avait tiré la chasse et ne s'était pas levée. Donc

normal, avec la pression aussi ! Elle a porté plainte contre la compagnie d'aviation

:?

Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **26/07/2009** à **18:29**

Après la poupée gonflable pour homme, voici la version canine !
Créé spécialement pour que le meilleur ami de l'homme ne se sente pas seul, admirez ...

[img:xl9vcx34]<http://img38.imageshack.us/img38/5140/chienw.jpg>[/img:xl9vcx34]

[img:xl9vcx34]<http://img196.imageshack.us/img196/9499/chien2.jpg>[/img:xl9vcx34]

Source : [http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/ne ... style.html](http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/ne...style.html)

Par **candix**, le **26/07/2009** à **20:04**

merci pour cette merveilleuse nouvelle qui a illuminé ma journée...

Par **Morsula**, le **26/07/2009** à **22:52**

Franchement on dirait un jouet pour zoophile.

Par **Kem**, le **27/07/2009** à **12:49**

Limite, on pourrait croire qu'il s'agit d'un concours pour news "OMG" "Incredible", voire même "débiles".

:D

On sort du cadre de l'insolite ^^^ Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **27/07/2009** à **13:09**

Bonjour,
Et ils prévoient de passer à la version pour éléphants ?

Par **pipou**, le **16/10/2009** à **23:30**

Je reviens pour les Newz Insolites !

Voilà la nouvelle du jour ... et je reste sur ma position : on vit vraiment dans un monde de fous !

[quote:1v8kh2rs]Un juge de paix a refusé de marier un Noir et une Blanche en Louisiane, dans le sud des Etats-Unis, au prétexte que leurs enfants seraient rejetés par leurs communautés respectives, rapporte, vendredi 16 octobre, la presse locale. "Je ne suis pas raciste, a assuré Keith Bardwell, juge de paix à Tangipahoa Parish, au journal Hammond Star. J'organise des cérémonies pour des couples noirs ici même, dans ma maison. Je pense d'abord aux enfants."

Sur le même sujet

M. Bardwell a précisé au journal qu'il pensait que les mariages mixtes ne dureraient pas longtemps et que les enfants issus de telles unions n'étaient acceptés ni par la communauté noire ni par la communauté blanche. "Je ne célèbre pas de mariages mixtes parce que je ne veux pas imposer aux enfants une situation qu'ils n'ont pas voulue eux-mêmes, a ajouté le juge. Dans mon cœur, je sens que les enfants vont souffrir plus tard."

"C'EST MON DROIT"

Beth Humphrey, qui est blanche, et Terence McKay, qui est noir, ont finalement été mariés par un juge de paix dans une commune voisine.

Beth Humphrey a raconté au Hammond Star que la femme de M. Bardwell lui avait demandé s'il s'agissait d'un mariage mixte quand elle avait appelé pour organiser la cérémonie. Elle lui avait ensuite conseillé, toujours selon Beth Humphrey, de prendre contact avec un autre juge de paix, son mari refusant de célébrer ce type de mariage.

Le couple envisage de porter plainte pour discrimination, et la puissante Association américaine de défense des libertés civiles a appelé à une sanction rapide du juge de paix. "Je reste sur ma décision, et c'est mon droit de ne pas marier des couples mixtes", a déclaré M. Bardwell dans un communiqué adressé à la télévision locale.[/quote:1v8kh2rs]

Source : http://www.lemonde.fr/ameriques/article ... _3222.html

Par **Morsula**, le **20/10/2009** à **10:25**

:-0

N'importe quoi Image not found or type unknown